

I CONTEXTE

L'ARS a missionné l'Ordimip afin d'effectuer la gestion de l'enquête de contrôle sur pièces de gestion des Déchets des Activités de Soins des praticiens libéraux du département de l'Ariège.

Ce contrôle a été diligenté par l'ARS suite à des accidents (8 au cours de l'été 2015) d'exposition au sang au centre de tri des déchets ménagers du Plantaurel (09). Des contrôles ponctuels et la diffusion de la plaquette d'information sur la gestion des Déchets des Activités de Soins n'ont pas permis d'enrayer les accidents. Aussi un contrôle global sur tout le département at-il été décidé.

Remarque : le Centre de Tri du Plantaurel a porté plainte ce qui permet de faire intervenir les services de l'Etat et la Gendarmerie. Les agents DREAL et ARS assermentés peuvent également verbaliser pour refus de production de preuve.

II L'ENQUETE

L'enquête a été menée auprès des praticiens libéraux de l'Ariège. Ils ont reçu un premier courrier de demande de pièces accompagné de la liste des transporteurs et de la plaquette d'information sur la gestion des DASRI. Ce courrier est parti en 717 exemplaires le 27 novembre 2015.

Un premier courrier de relance est parti le 27 janvier 2016 en 339 exemplaires.

Un deuxième courrier de relance est parti le 1^{er} avril 2016 en 100 exemplaires.

Les retours sont gérés par l'Ordimip dans un tableur joint au présent rapport.

Les informations concernant le mode de collecte, les collecteurs, l'élimination, la convention, les bons de dépôts ou les bordereaux de suivis sont enregistrées. Des commentaires sont apportés concernant les conventions, les bordereaux, les pratiques et la régularité de collecte.

III TAUX DE RETOURS

3.1 Le taux de retour brut

Il comporte tous les retours, y compris les retours d'adresse invalide et les départs à la retraite. Il est cependant rectifié par l'ajout des psychiatres (leur activité ne génère pas de DASRI) et des praticiens de plus de 70 ans n'ont pas répondu à l'enquête (13).

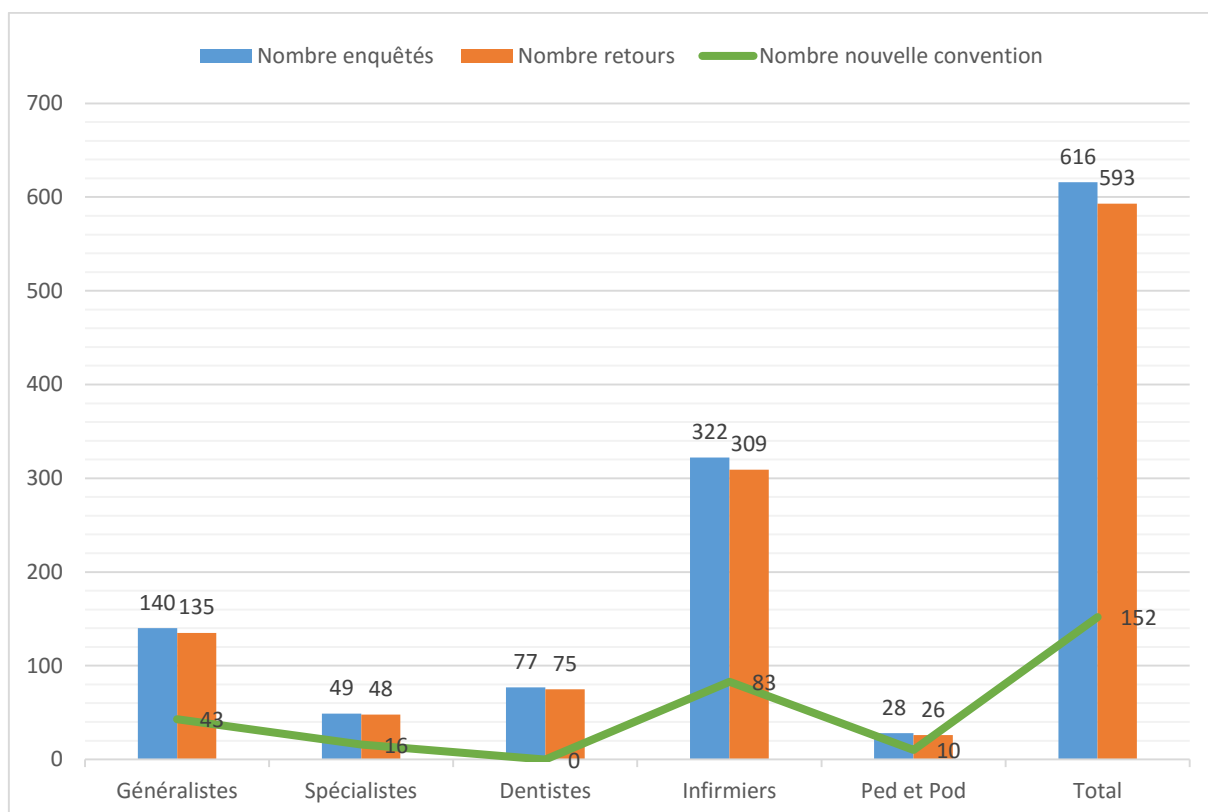
TYPE DE PRATICIEN	NOMBRE TOTAL ENQUETE	Rectification Ordimp (>70 ans, psy, réponse par ailleurs)	RETOURS ENQUETE	TOTAL		Nombre de nouvelles conventions suite à enquête
				Nbr	%	
Généralistes	160		155	160	96,9	43
Spécialistes	70	5	64	69	98,6	16
Dentistes	87		85	84	97,7	
Infirmiers	342		329	300	96,2	83
Ped et Pod	35		33	28	94,3	10
SSIAD	13		11	11	84,6	
AJ	6		5	5	83,3	
HAD	4	2	2	4	100,0	
TOTAL	717			691	96 %	152

L'enquête portait également sur les SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile), les AJ (accueil de jour), les HAD (hospitalisation à domicile). Il s'avère que les pratiques de ces établissements différents de celles des libéraux. Les AJ et HAD sont souvent intégrés à des structures plus grosses et leurs DASRI pris en charge dans le cadre de marchés publics. Pour les SSIAD, certains en font intervenir que des aides-soignants, d'autres laissent les infirmiers gérer eux-mêmes les déchets.

3.2 Le taux de retours rectifié

Dans ce cadre ne sont pris en compte que les praticiens libéraux en exercice, sans les psychiatres et sans les praticiens de plus de 70 ans n'ayant pas répondu. Les SSIAD, AJ et HAD sont également sortis de la base de calculs.

TYPE DE PRATICIEN	NOMBRE TOTAL ENQUETE RECTIFIE	RETOURS ENQUETE		Nombre de nouvelles conventions suite à enquête
		Nombre retours	% de retour	
Généralistes	140	135	96,4%	43
Spécialistes hors psychiatre	49	48	98,0%	16
Dentistes	77	75	97,4%	
Infirmiers	322	309	96,0%	83
Ped et Pod	28	26	92,9%	10
TOTAL	616	593	96,30%	152



Après 2 relances et 5 mois d'enquête il reste moins de 5 % de praticiens n'ayant pas pris la peine de répondre ou n'ayant pas de réponse à apporter donc pas de solutions pour leur DASRI.

IV EXPLOITATION DES RESULTATS

Les graphiques qui suivent illustrent les retours par classes d'âges. Dans la catégorie « hors champ d'enquête » on retrouve les psychiatres, les cessations d'activité et les retours pour destinataire inconnu à l'adresse.

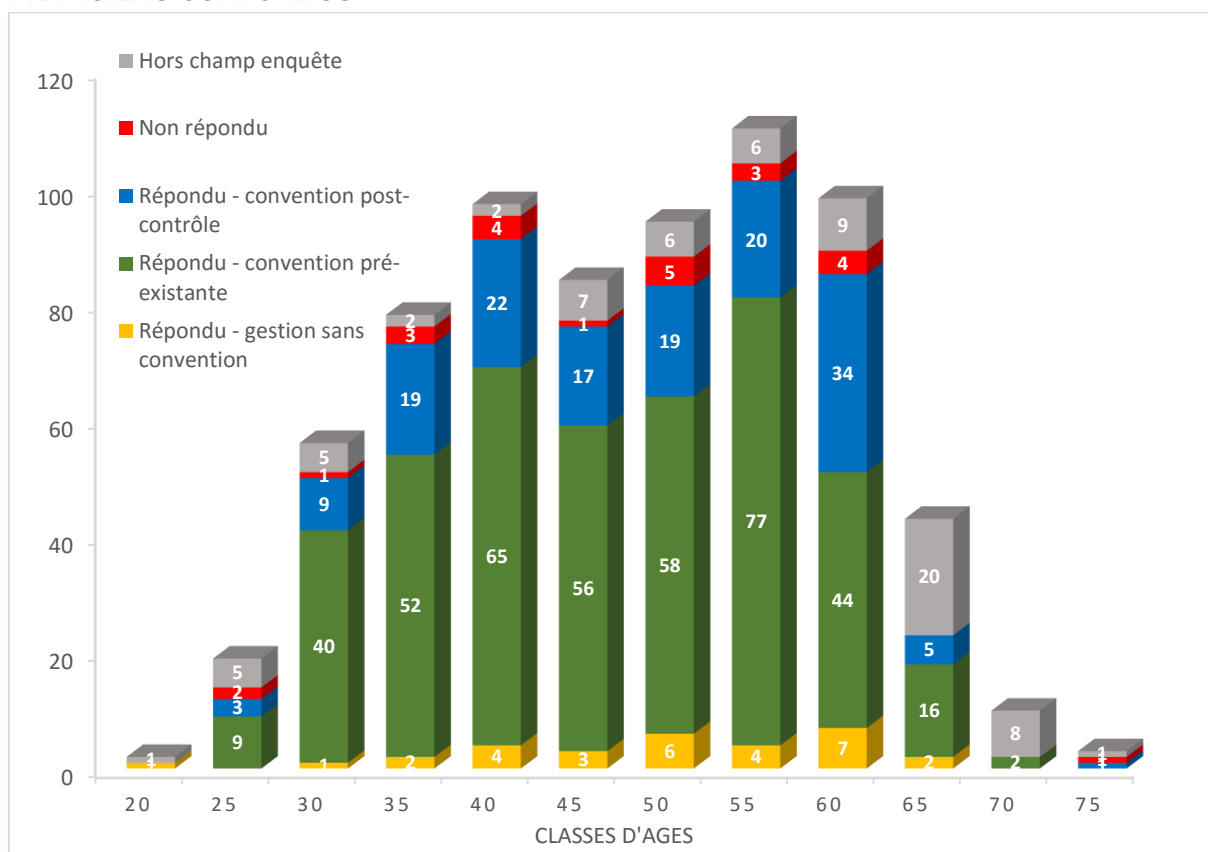
4.1 Lecture des résultats tous praticiens confondus

Il est difficile de tirer une conclusion statistique en rapport avec la classe d'âge sur l'ensemble des praticiens.

4.1.1 Répartition des répondants, par classes d'âges : TOUS PRATICIENS CONFONDUS

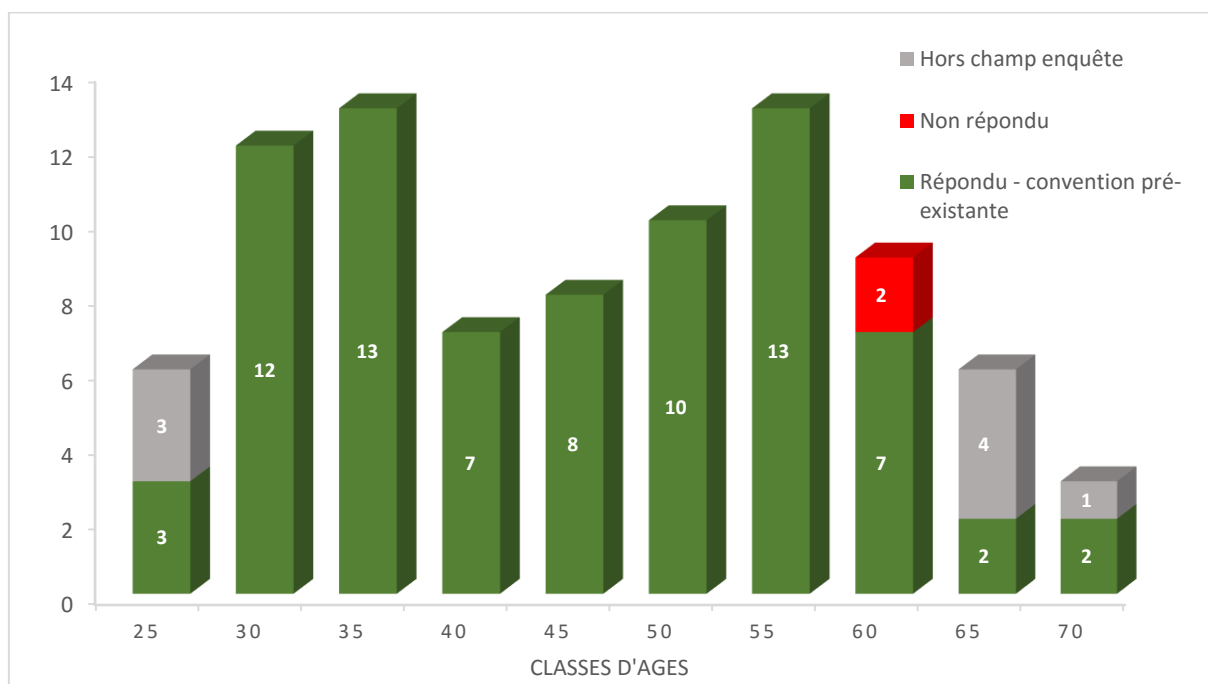
Une lecture en pourcentage, sans la catégorie « hors champ » et les tranches d'âges extrêmes, tend cependant à indiquer que les plus anciennes générations ont plus tendance à gérer leur DASRI sans convention que les jeunes générations.

4.1.2 Répartition des répondants, en pourcentages, par classes d'âges : TOUS PRATICIENS CONFONDUS



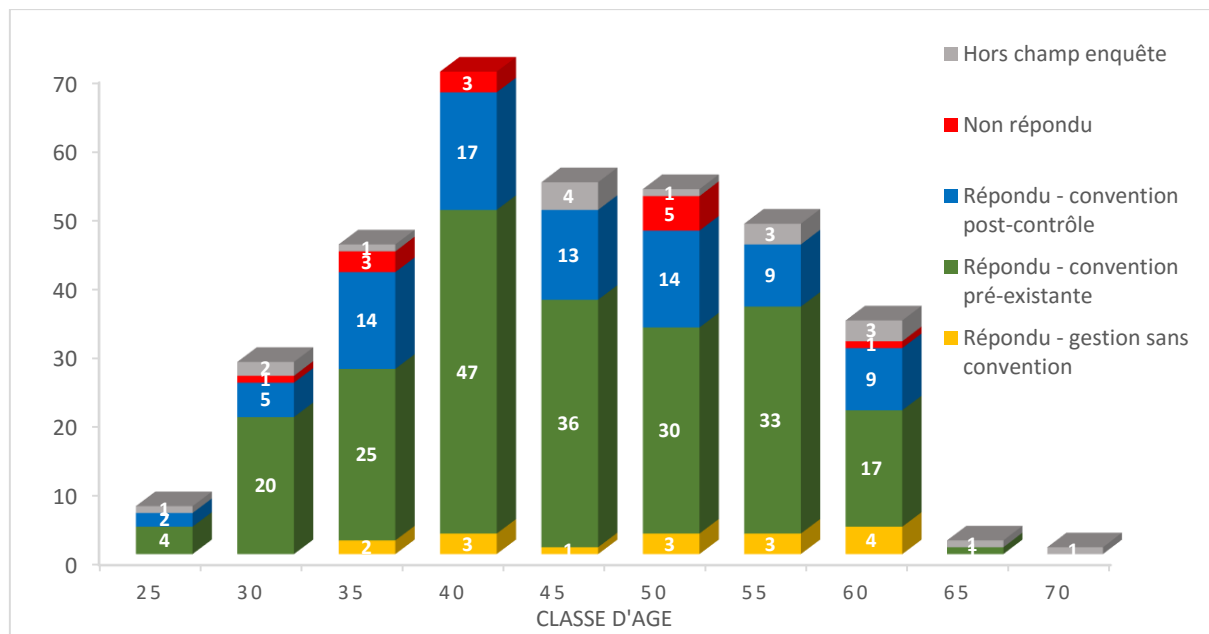
4.2 Lecture des résultats par classes d'âges et par catégorie de praticiens

4.2.1 Répartition des répondants, par classes d'âges : DENTISTES



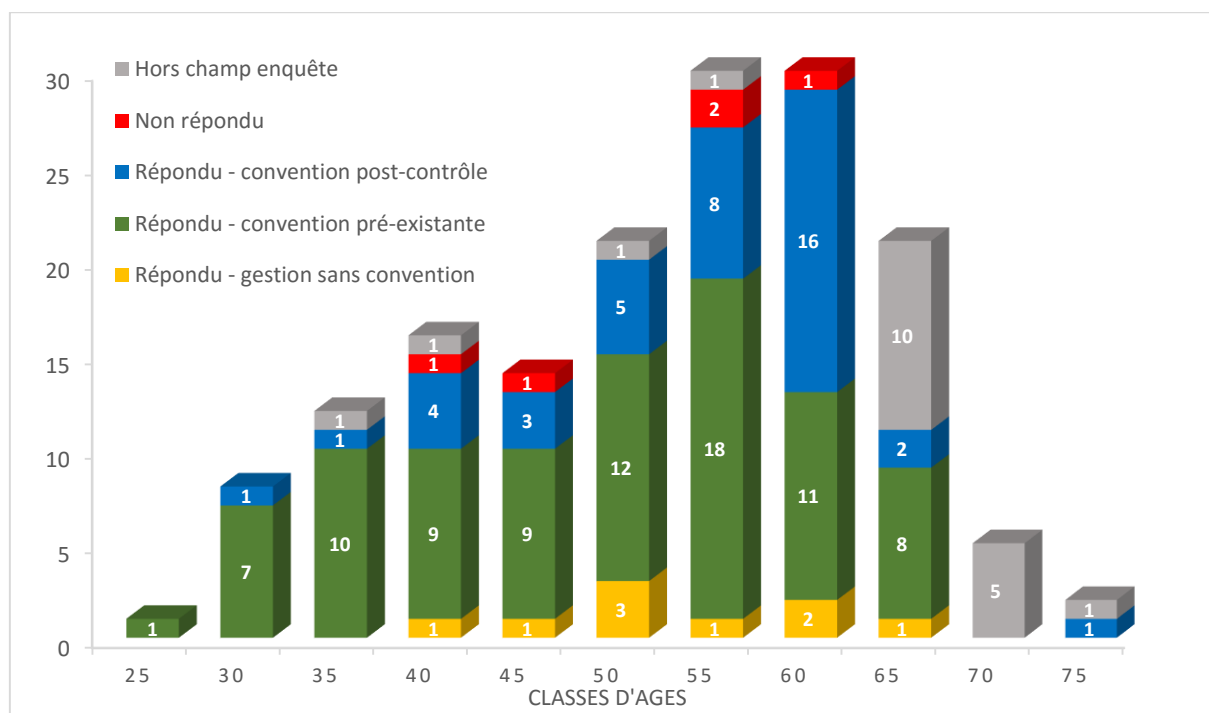
Les dentistes semblent particulièrement attentifs à la gestion de leurs DASRI. Il est probable que la procédure de collecte soit entrée dans leurs habitudes depuis longtemps, notamment du fait de leurs obligations de collecte des déchets mercuriels.

4.2.2 Répartition des répondants, par classes d'âges : INFIRMIERS

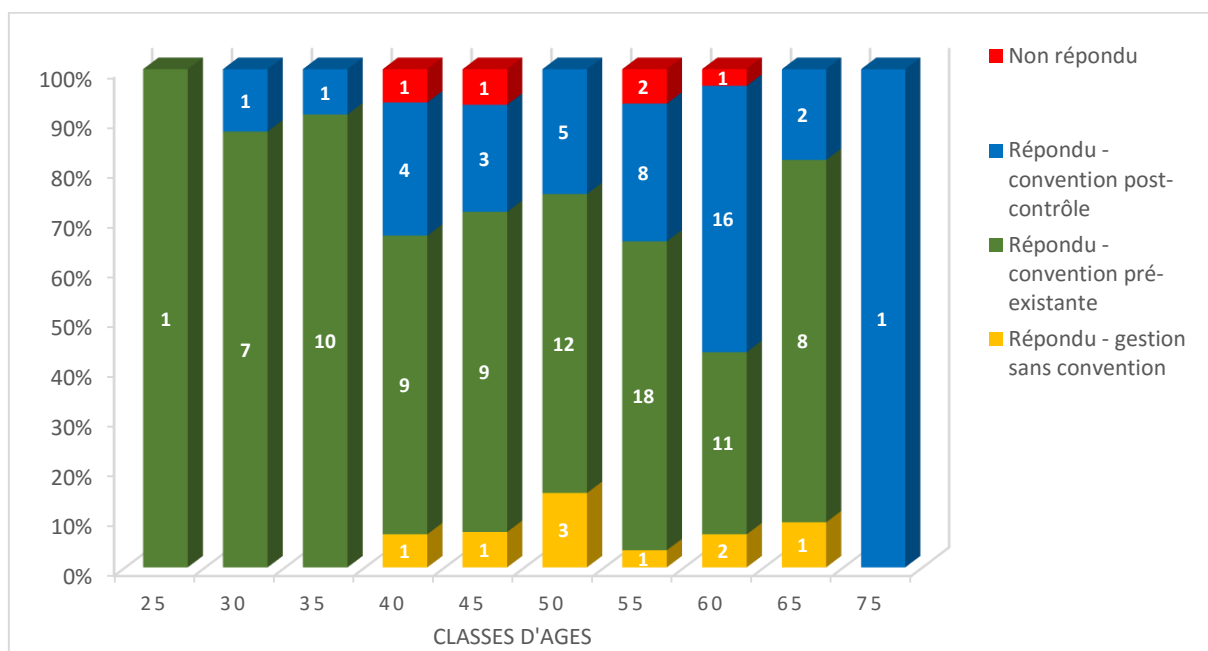


Au-delà de la gestion des DASRI, le graphique alerte sur la baisse des effectifs IDE sur le département.

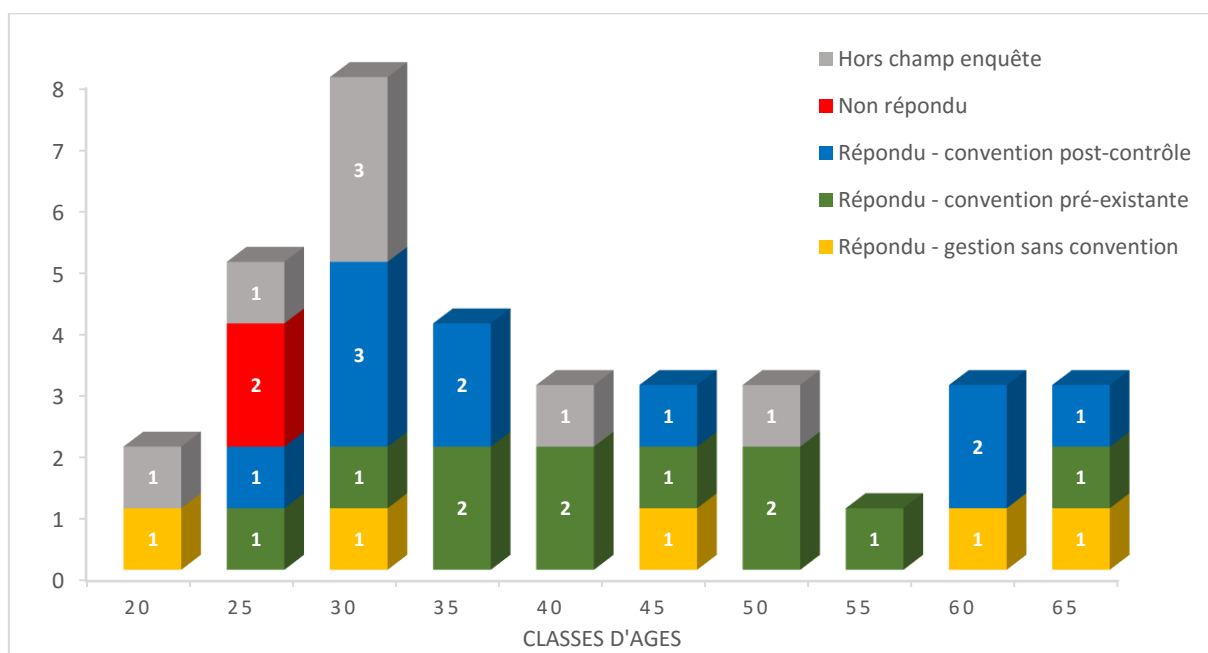
4.2.3 Répartition des répondants, par classes d'âges : GENERALISTES



Tout comme pour les IDE on peut s'inquiéter du faible renouvellement de praticiens généralistes sur le département. L'étude des réponses en pourcentage amène à penser que la jeune génération gère mieux ses déchets que l'ancienne.

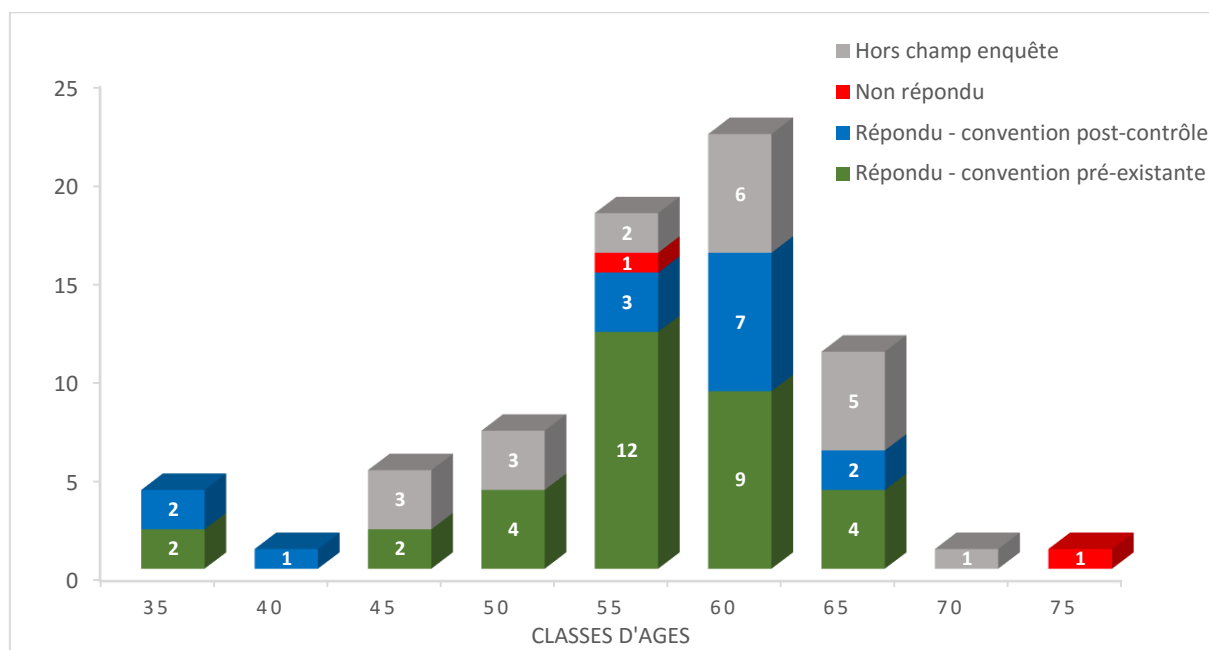


4.2.4 Répartition des répondants, par classes d'âges : PEDICURES PODOLOGUES



A l'inverse des autres catégories de praticiens, dans le cas des pédicures-podologues, les réponses sont très hétérogènes quelle que soit la classe d'âge. Cela étant, la population de cette catégorie de praticien est statistiquement trop peu importante pour en tirer des conclusions claires.

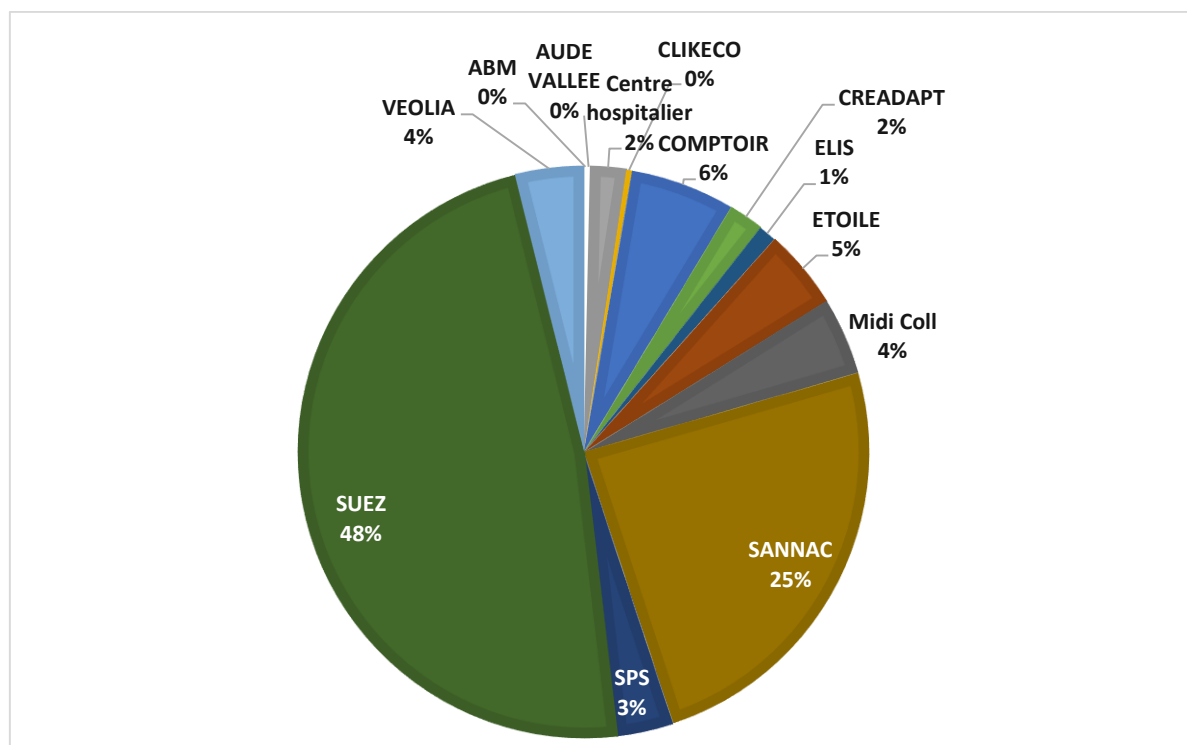
4.2.5 Répartition des répondants, par classes d'âges : SPECIALISTES HORS PSYCHIATRE



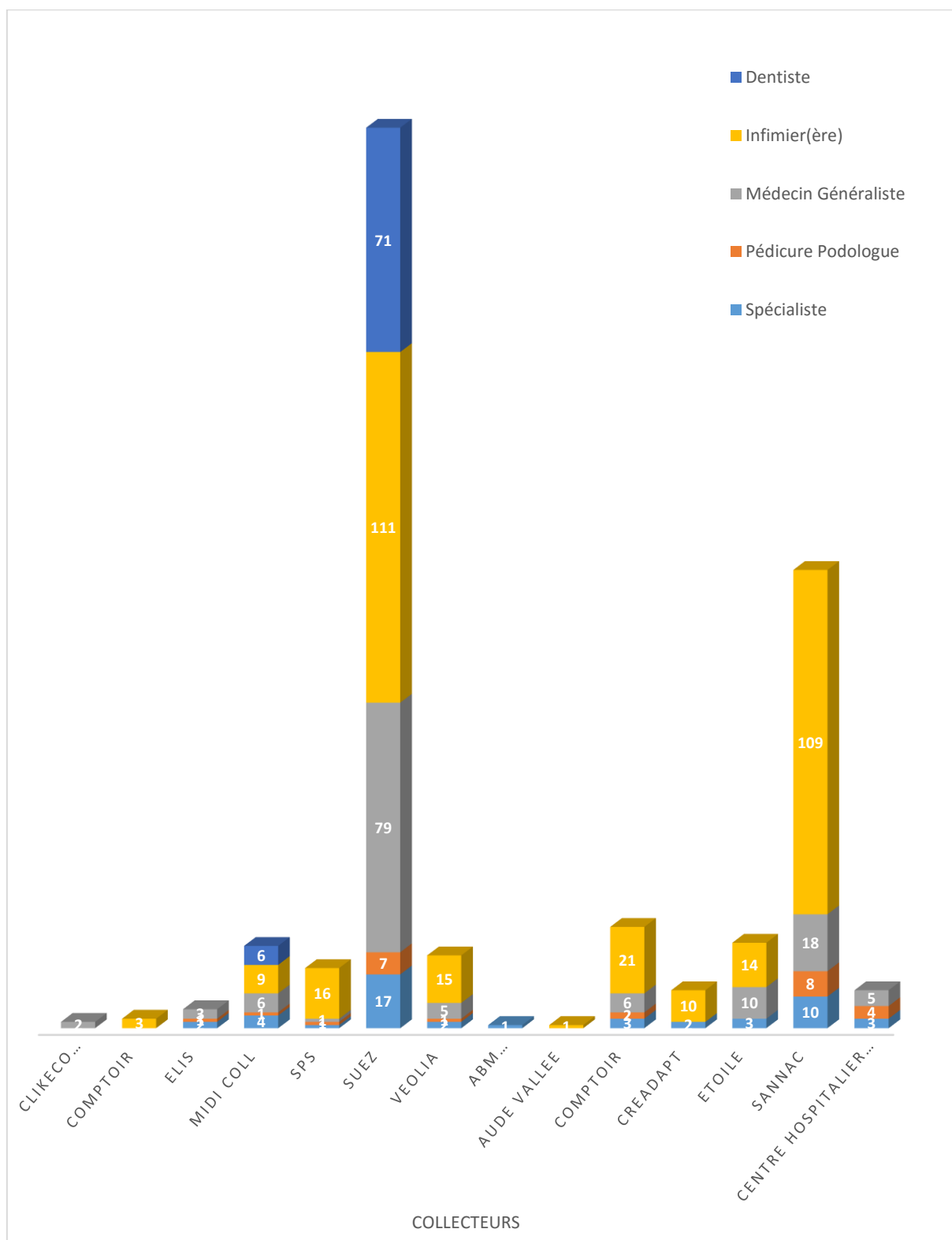
L'Ariège s'appauvrit drastiquement en spécialistes indépendants. La jeune génération de cette catégorie est trop peu importante pour tirer des conclusions sur leurs pratiques de gestion des DASRI.

4.3 Lecture des résultats par modalités de collecte

4.3.1 Répartition par collecteur



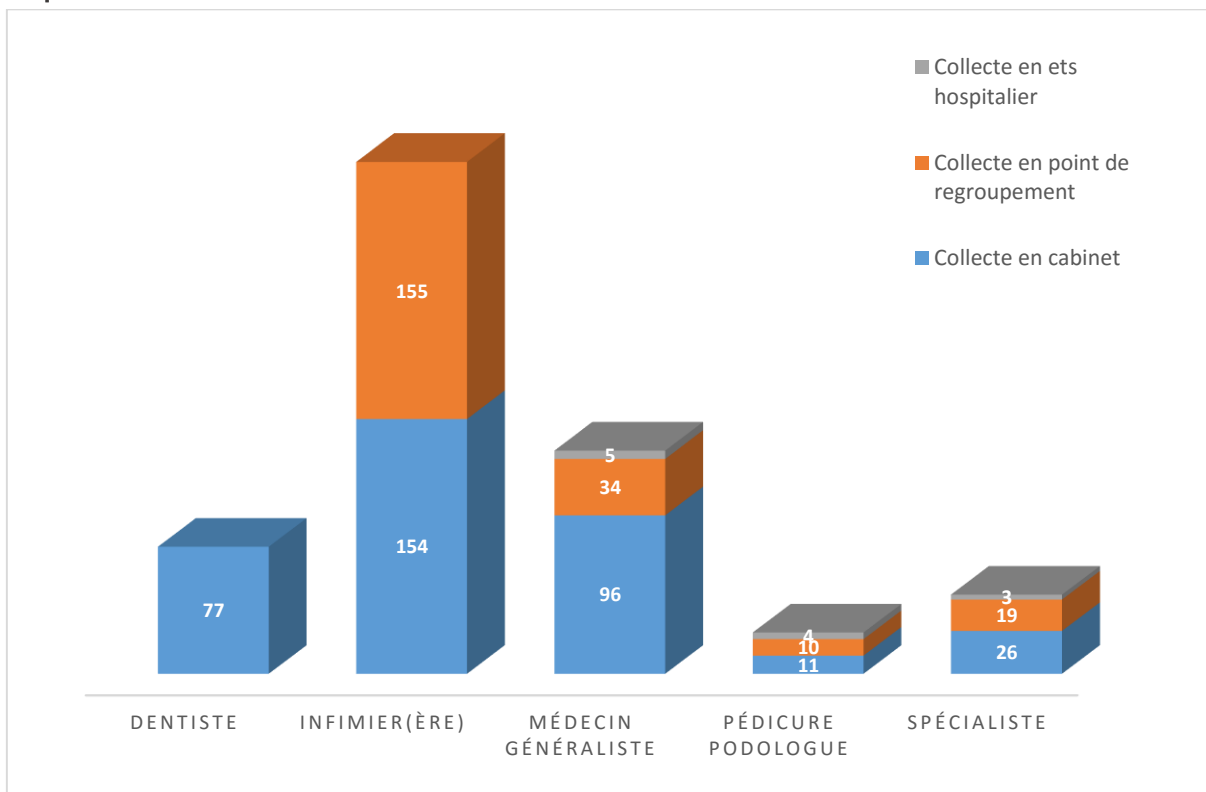
4.3.1 Répartition par collecteur et par type de praticien



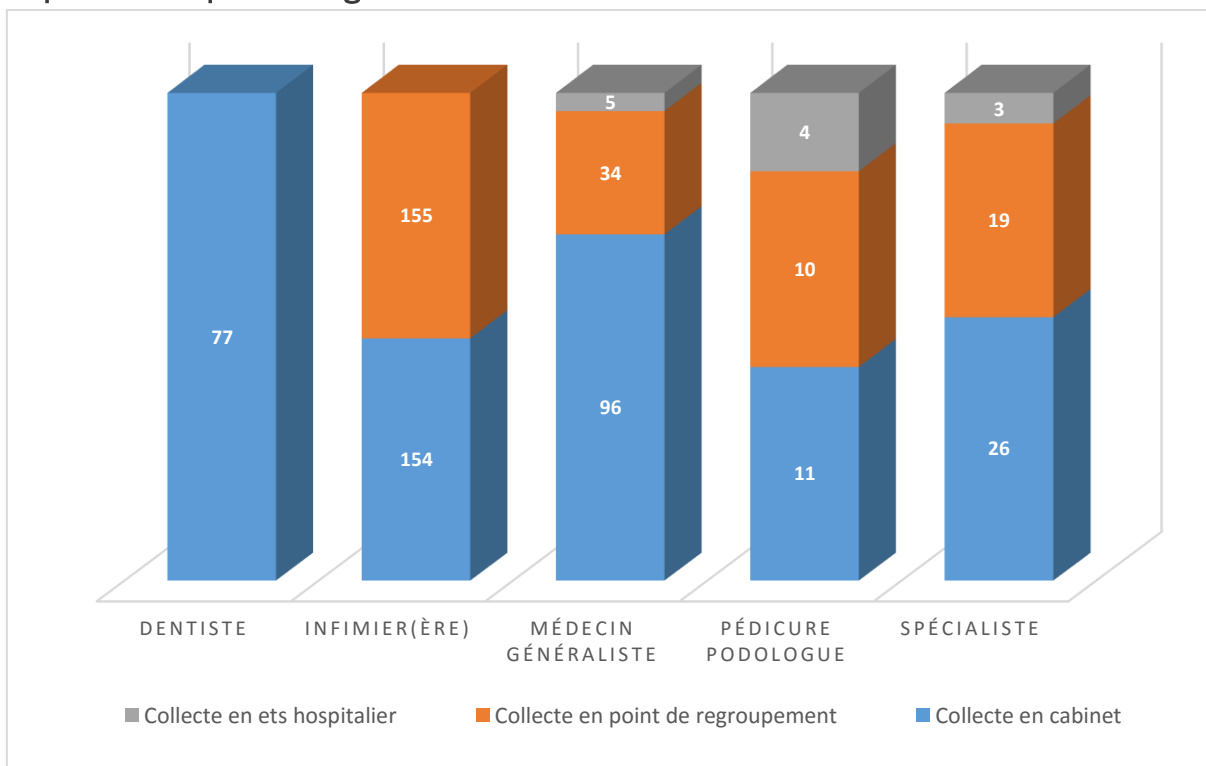
Le marché de la collecte en cabinet est essentiellement capté par l'entreprise SUEZ. Parmi les points de regroupement c'est le site de Matériel Médical SANNAC à Pamiers qui draine le plus grand nombre de praticiens.

4.3.2 Modes de collecte par type de praticiens

Répartition en nombre



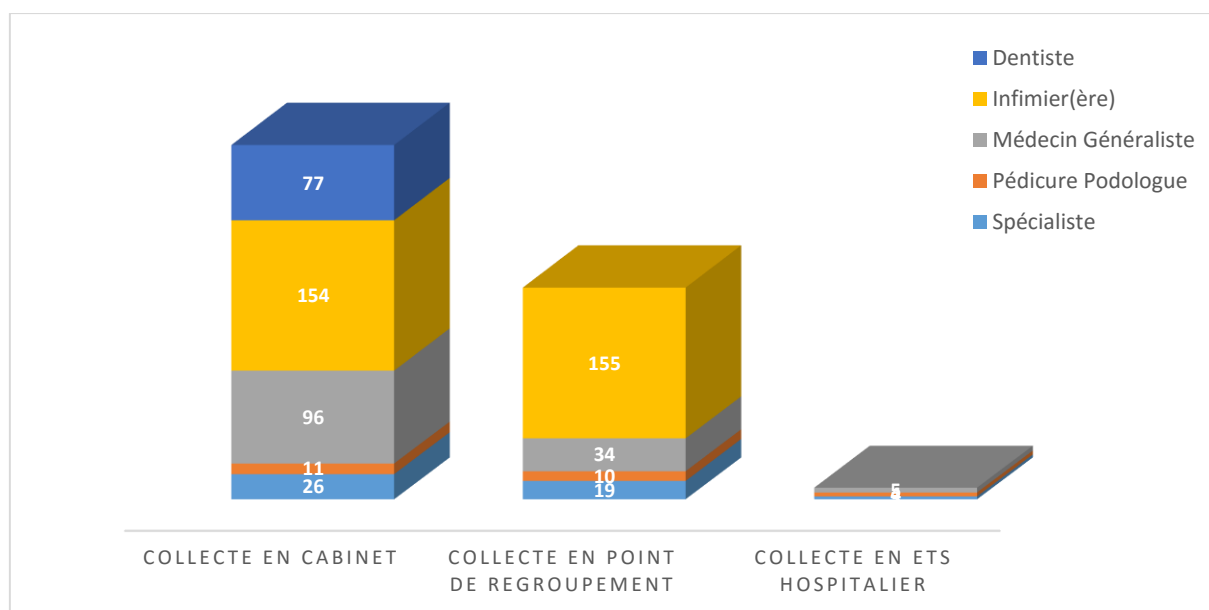
Répartition en pourcentage



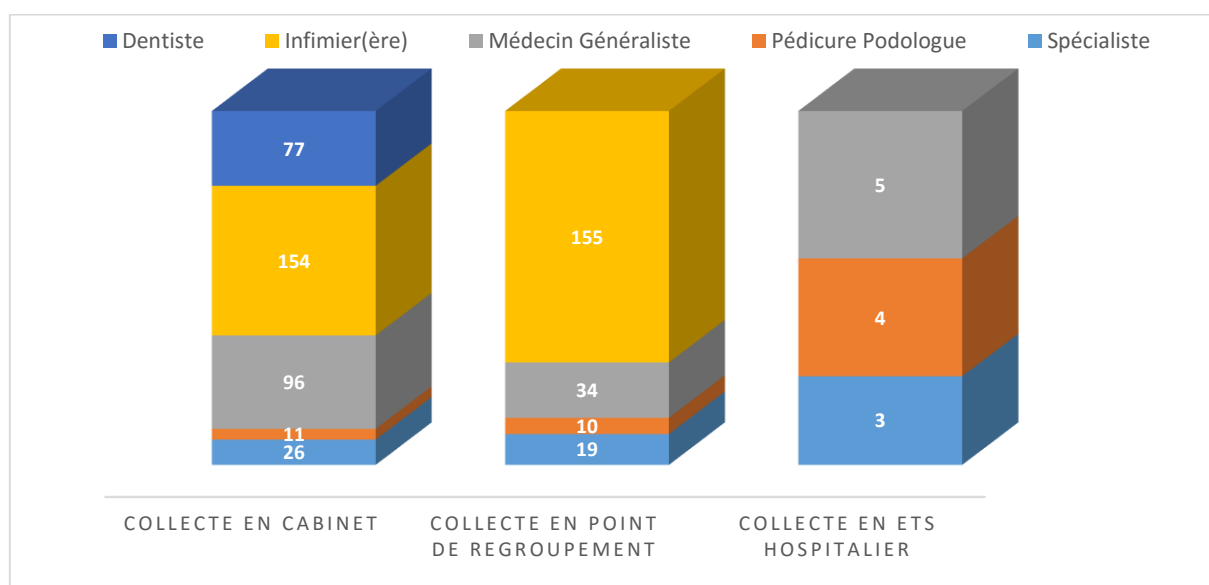
La collecte des DASRI chez les dentistes se fait exclusivement en cabinet. Dans le cas des IDE et des pédicures-podologues, la répartition se fait pour moitié en cabinet et pour moitié en point de regroupement. Enfin, chez les généralistes et les spécialistes, la collecte se fait pour les 2/3 d'entre eux en cabinet. On remarque une petite proportion de dépôt en centre hospitalier. En effet, certains praticiens exercent au sein d'établissements de soins et profitent donc du service d'élimination des DASRI de ces établissements pour éliminer leurs propres déchets.

4.3.3 Types de praticiens par mode de collecte

Répartition en nombre

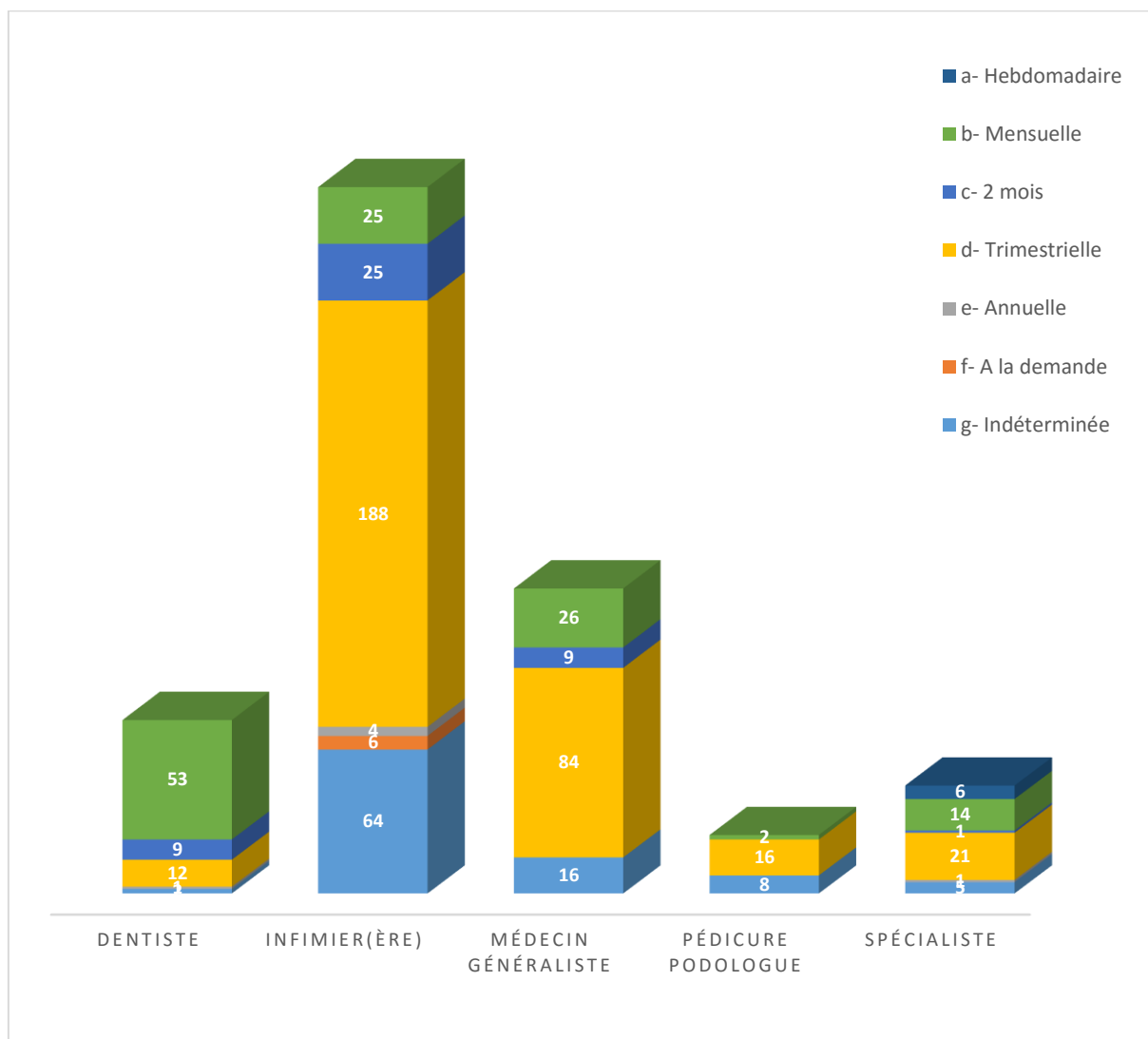


Répartition en pourcentage



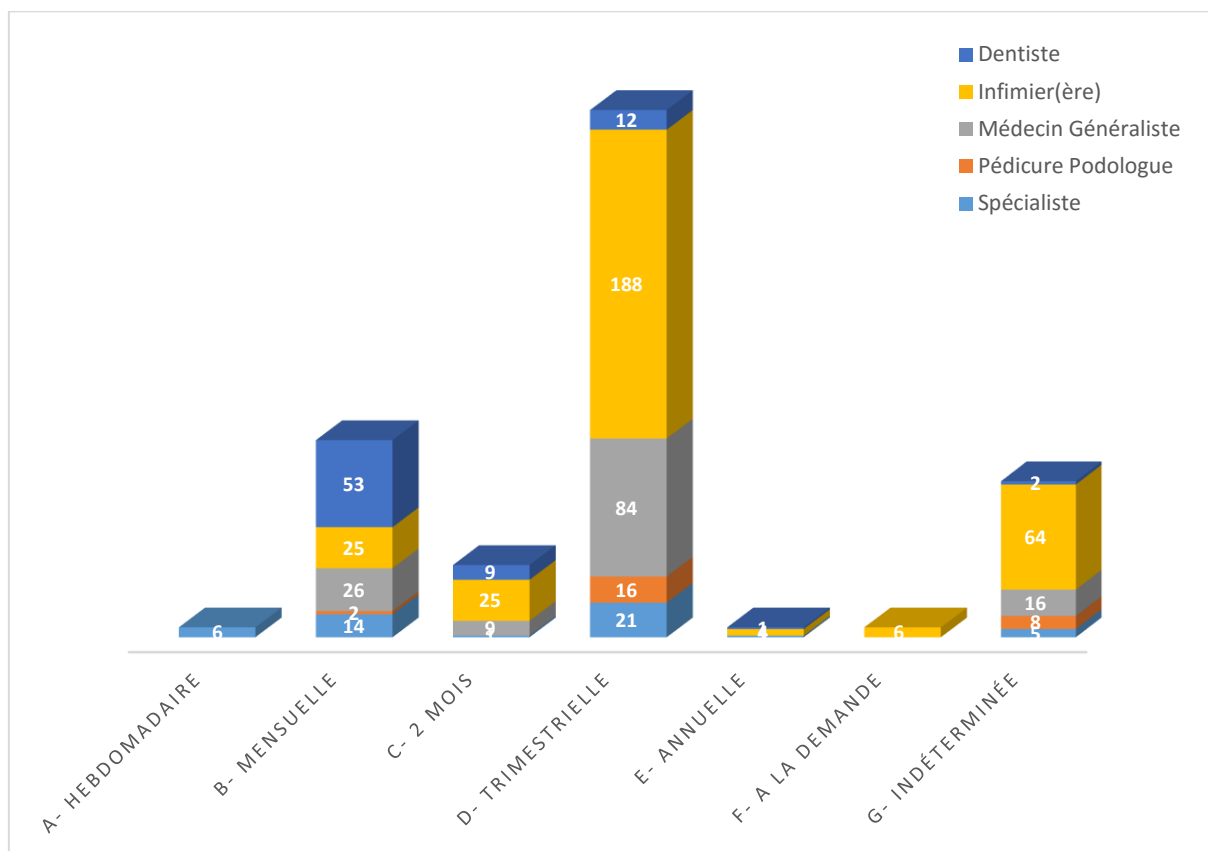
Les points de regroupement sont essentiellement fréquentés par des IDE.

4.3.4 Fréquences de collecte (relevées sur les conventions ou constatées par les dates de dépôt), par type de praticiens



La collecte trimestrielle est majoritaire dans toutes les catégories de praticiens sauf chez les dentistes où elle est majoritairement mensuelle. On a déjà pu constater la grande rigueur de gestion des déchets chez les dentistes qui ont en plus des obligations sur les déchets mercuriels.

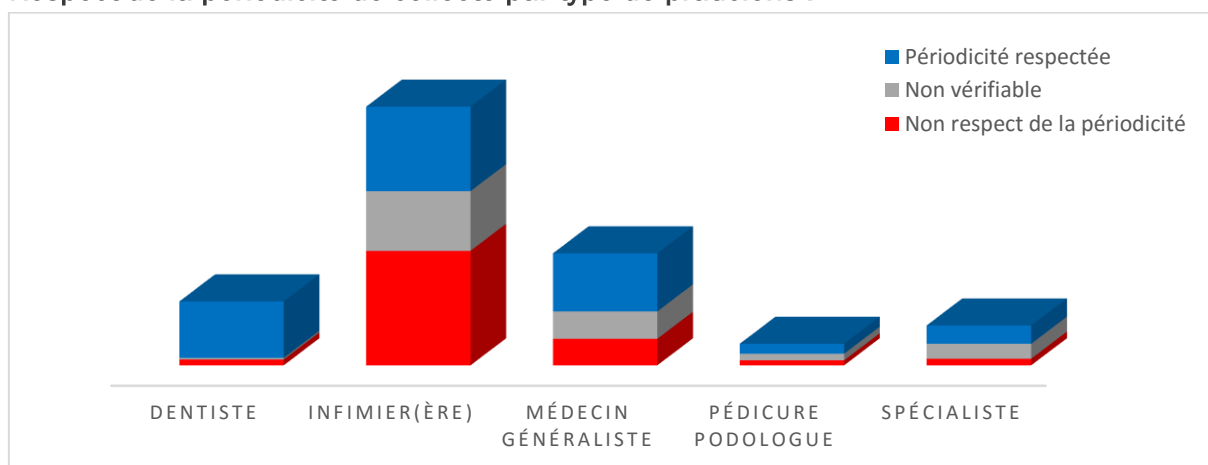
4.3.5 Type de praticiens par fréquences de collecte (relevées sur les conventions ou constatées par les dates de dépôt)

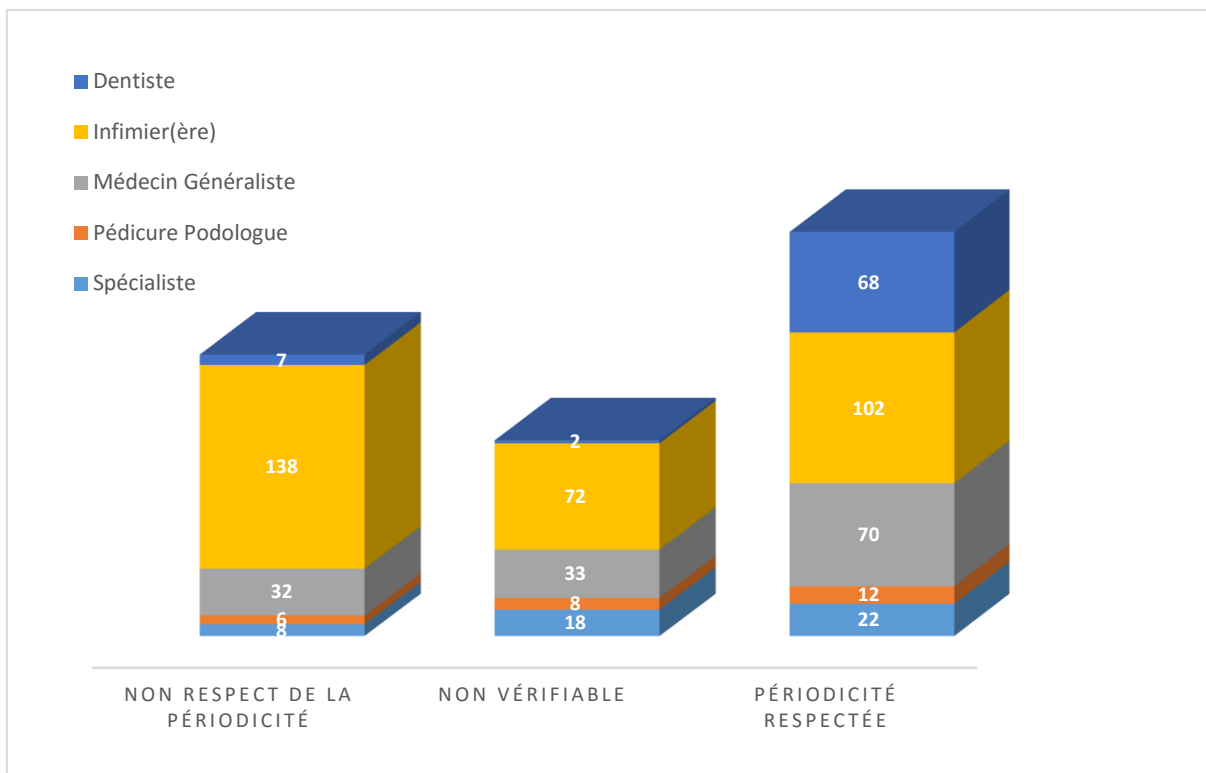


Ce graphique est cependant à relativiser car il s'appuie sur les informations issues des conventions, quand elles existent. Pour la collecte en cabinet, il arrive que le collecteur passe sans rien collecter (le bordereau de suivi est alors à 0). Pour les points de regroupement, la convention indique le plus souvent une fréquence de dépôt trimestrielle mais les praticiens passent faire leurs dépôts, de façon très irrégulière, à leur convenance.

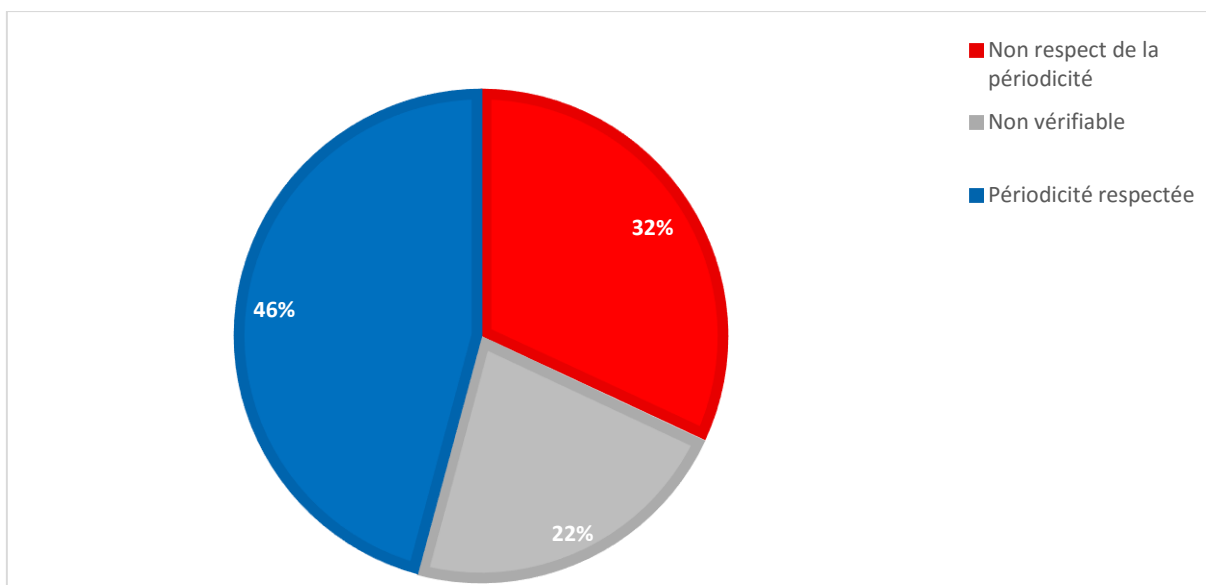
Ainsi, lorsque l'on analyse la cohérence des bordereaux d'enlèvement, ou des bons de dépôt, avec ce qui est indiqué dans la convention on peut observer les résultats suivant :

Respect de la périodicité de collecte par type de praticiens :



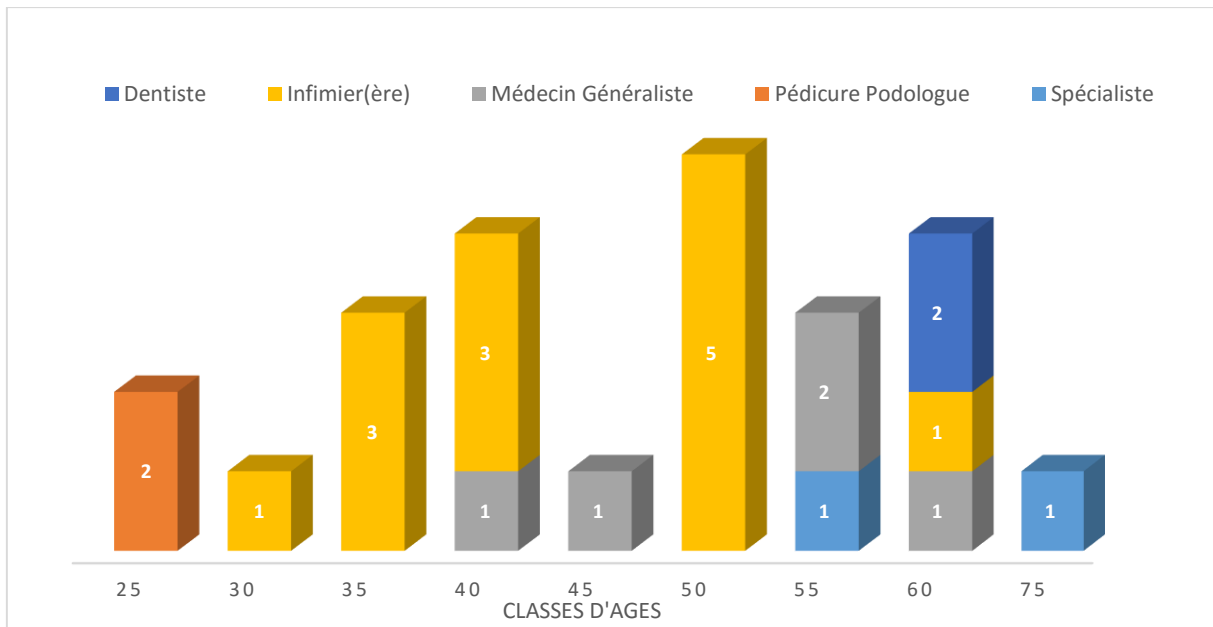


Ainsi sur les praticiens concernés par l'enquête, 46% respectent la fréquence de collecte de leur convention en 2015, 32% ne la respectent pas et 22% n'ont pas fourni les pièces nécessaires (Bordereaux de Suivi de Déchets) pour l'analyse de ce critère.



V ANALYSES DES NON-REPDONDANTS

Les non-répondants au terme de la deuxième relance se situent principalement dans la classe d'âge 50-60 ans. On observe également un taux important dans la classe d'âge 35-40 ans.



VI LES NOUVELLES CONVENTIONS

